



Projet d'ordre du jour
Séance extraordinaire du conseil municipal du mercredi 9 octobre 2019

Heure : 17 h 30

Endroit: Hôtel de ville, salle Bona-Arsenault

1. Adoption de l'ordre du jour :

1.1. Lecture et adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire 9 octobre 2019.

2. Administration :

2.1. Projet de mise aux normes de l'alimentation en eau potable – Octroi du mandat pour la réalisation des travaux.

2.2. Projet de mise aux normes de l'alimentation en eau potable – Octroi du mandat pour la surveillance des travaux.

3. Autres :

3.1. Période de questions.

3.2. Levée de la séance extraordinaire du 9 octobre 2019.